



Québec, le 25 janvier 2008

Monsieur Régis Labeaume
Maire
Ville de Québec

Via courriel

Monsieur Labeaume,

Ainsi donc, vous désirez conclure une entente de cinq ans avec Red Bull pour tenir le *Crashed Ice* dans le Vieux-Québec. C'est du moins ce que rapporte *Le Soleil* de ce dimanche.

Et pas un seul instant il ne vous est passé par la tête d'en parler aux premiers intéressés, ceux qui durant 10% de l'année, doivent composer avec une piste monumentale à deux mètres de leur porte.

Pouvez-vous me trouver, dans quelque autre ville du monde, un seul exemple d'une infrastructure de spectacle aussi imposante qui soit ainsi préparée et installée durant plus d'un mois directement sur le perron de propriétés privées et de commerces et ce, année après année ? Vous n'en trouverez pas.

Et malgré ce contexte sans pareil vous n'avez jamais songé à rencontrer ceux que cette affaire concerne au premier chef pour leur exposer votre plan, en discuter avec eux, examiner des alternatives, des arrangements. Vous foncez en avant, sans vergogne. Une boule de quille.

Les riverains du circuit ont accepté de bonne grâce le retour du *Crashed Ice* cette année. Ils ont fait preuve d'une grande maturité en acceptant aussi qu'il revienne sur la côte de la Montagne dans deux ou trois ans, après «être allé jouer ailleurs».

Je suis même allé vous rencontrer le 3 novembre dernier, lors de la séance du Conseil municipal. Vous avez alors balayé du revers de la main ma demande de tenir la course en dehors de la côte de la Montagne en 2010 et 2011, quitte à y revenir en 2012.

Aujourd'hui, on apprend par les media que vous voulez signer avec *Red Bull* pour cinq ans, pas trois ans comme vous disiez auparavant, cinq ans. Sans en parler aux riverains. Comme ça !



Que pensez-vous récolter avec une telle attitude ? Les gens les plus conciliants parmi nous n'ont qu'envie de se braquer. Vous déclenchez une agressivité qui ne peut que nuire à votre projet. Et qui va lui nuire.

Monsieur notre maire, vous avez un devoir d'écoute. Vous avez un devoir de décision, oui, mais de décision éclairée par les avis pertinents. Et vous êtes imputable auprès de vos commettants, dont les résidants et commerçants riverains du circuit *Crashed Ice* actuel.

Le simple civisme vous oblige à transiger avec ceux dont les intérêts sont directement affectés par votre projet. C'est le moins qu'on puisse attendre du premier magistrat de notre ville.

J'attends votre appel.

Louis Germain
Président
Comité des citoyens du Vieux-Québec
418-563-4133

c.c. M. Jacques Joli-Cœur